

☎ 05.59.61.01.96

✉ ce.0641922s@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ECOLE

le 24/06/2023 de 17h40 à 20h05

PARTICIPANTSPrésents :

- Présents :
- Déborah Pucheu (Professeur des écoles, directrice)
- Annabelle Fradet (Professeur des écoles)
- Marie-Pierre Coustille Cossou (Professeur des écoles)
- Curtis Lavoine (Professeur des écoles)
- Crystèle Pees Lalanne (Professeur des écoles)
- Pascale Durand (Mairie - adjointe chargée des écoles)
- Dominique Croza Monière (Directrice périscolaire)
- Jessica Bergeret (Représentante des parents d'élèves)

Excusées :

- Françoise Loustau Chardez (Professeur des écoles)
- Estelle Carricart (Professeur des écoles)
- Véronique Gerde (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Bruno Bourdaa (Maire)
- Jean-Pierre Bonnassiolle (adjoint chargé des travaux)
- Sabrina Meneses (Représentante des parents d'élèves)
- Maguy Lenestour (Représentante des parents d'élèves)
- Vincent Crouseille (Représentant des parents d'élèves)

compte rendu : Déborah PUCHEU

<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Eléments de discussion ou d'information</i>	<i>Décision prise</i>
1- PARCOURS DE L'ELEVE		
a) Bilan des aides mises en place	Les APC (activités pédagogiques complémentaires) ont été proposées aux élèves de CE2, CM1, CM2 cette année. Elles ont concerné le domaine des	Information

Année Scolaire 2023-2024

	<p>mathématiques.</p> <p>Co intervention CP : les élèves de CP ont bénéficié tout au long de l'année d'un temps de travail en demi-groupe avec les enseignantes de CP et le coordonnateur d'ULIS à raison d'1h par jour en début d'après-midi.</p> <p>Différenciation : en classe, les supports et modalités de travail sont adaptés aux besoins des élèves : exercices à trous, tutorat, reformulation, travail en petit groupe, matériel de manipulation</p> <p>ULIS : les élèves ayant une notification MDPH bénéficient du dispositif ULIS. Le coordonnateur évalue les besoins des élèves, adapte les supports, organise des temps de Co intervention avec les autres enseignants.</p>	
b) Évaluations	<p>Les évaluations sont menées tout au long de l'année pour les quatre classes. Elles permettent avec l'appui des observations faites en classe de compléter le LSU. Le LSU est complété et transmis aux familles deux fois dans l'année : début février et début juillet. Cette année, il a été communiqué de manière numérique via la plateforme educonnect.</p>	Information
c) Conseil école collège	<p>Le deuxième CEC a eu lieu 23/05 collège Henri IV. Mme Pucheu a représenté l'école lors de ce conseil.</p> <p>Le CEC a permis d'échanger au niveau de l'organisation envisagée par le collège dans le cadre de la réforme des « chocs des savoirs » et de la mise en place des groupes de besoin en français et mathématiques.</p> <p>La journée d'intégration des futurs 6èmes a eu lieu le 17/05 au collège Henri IV.</p>	Information
d) Bilan parcours des élèves	<p><u>Parcours citoyen :</u></p> <p>Sensibilisation au harcèlement avec l'intervention de l'APAVIM dans les 4 classes.</p> <p>Devoir de mémoire avec le chant de l'hymne européen pour les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre</p> <p><u>Parcours artistique et culturel :</u></p> <p>Frisson à Bordères</p> <p>Projet théâtre (rencontre inter classes et spectacles avec l'association l'Agora)</p> <p>Projet Musique avec école de musique de Coarrazze.</p>	Information

	<p>La Grande Lessive</p> <p><u>Parcours éducatif de santé :</u> Sensibilisation aux gestes de premiers secours pour les CM1/CM2 Intervention Ecocène « l'alimentation » pour les CE2/CM1</p>	
<p>2. PROJET ET VIE DE L'ECOLE</p>		
<p>a) Bilan projets et de l'école</p>	<p>Réalisés depuis le dernier conseil d'école :</p> <p><u>Projet sciences / développement durable :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecocène : 2 interventions en classe sur le cycle domestique de l'eau + visite de Pyren'eau à Buros et de la station d'épuration à Assat pour la classe de CM1/CM2 pendant le mois de mai (financement extérieur). • Ecocène : 3 interventions en classe sur l'alimentation pour la classe de CE2/CM1 pendant le mois de mai (financement extérieur). • Visite de la station d'épuration de Baudreix pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 le 31/05 (non payant – communauté des communes). <p><u>Projets culturels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Projet théâtre : 2nde intervention du metteur en scène + rencontre théâtre à Sauvagnon le 12 avril => bus financé par l'association de l'école (estimatif 450 euros). Le reste du projet a été financé dans le cadre de l'appel à projet DRAC • Une sortie spectacle avec l'association l'Agora : spectacle Arlequin (financée par coopérative école entrées 253 euros + bus 222) • Ludothèque : les 4 classes se sont rendues à la ludothèque en avril. Objectif, travailler la coopération, le vivre ensemble, la compréhension des consignes / règles, la logique (non payant). • La grande lessive : participation à la grande lessive – faire des bulles – exposition dans la cour de l'école avec la maternelle (non payant) <p><u>Projets sportifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Cross : le 5 avril pour les 4 classes (goûter 14,60 euros) • Le ptt tour 64 pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : le 3 juin. Les élèves ont réalisé l'étape Nay/Pardies Pietat 	

Année Scolaire 2023-2024

	<ul style="list-style-type: none"> • Cycle vélo : plusieurs sessions / ateliers maniabilités vélos organisés pour les quatre classes dans la cour de l'école en mai et juin. • Merci au périscolaire pour l'aide à l'organisation (transport vélo garderie/école) et aux parents agréés grâce à qui les sorties peuvent avoir lieu. • Journée Mini pags (découverte sports de pagaies) pour les CM le 14 juin/ <p><u>A venir :</u> Sortie vélo le 4 juillet suivi d'un pique-nique et d'une après-midi jeux. Exposition et fête de l'école le 28 juin - Des jeux seront organisés sur le temps scolaire dans la cour. Une exposition des travaux des élèves à l'école maternelle et à l'école du fronton débutera à 17h. Elle sera suivie d'un repas organisé par l'APE. Initiation gestes de premiers secours : le 27 juin pour les CM1/CM2</p>	
b)Liaison GS/CP	<p>Une réunion de présentation de l'école du Fronton et de la classe de CP aux parents d'élèves de GS a été organisée le lundi 3 juin.</p> <p>Projets communs GS/CP :</p> <p>-A venir :1/2 journée visite de l'école et échange des élèves (GS dans la classe des CP et CP dans la classe de GS) : le lundi 1 er juillet</p>	
3. FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE		
a)Bilan sécurité	<p>Le déménagement a eu lieu du jeudi 4 avril au jeudi 11 avril. Le PPMS est à remettre à jour. A ce jour, nous sommes en attente du paramétrage des alarmes PPMS (entreprise extérieure). Les plans d'évacuation sont affichés dans les classes.</p>	<p>Les entreprises sont relancées régulièrement. A ce jour pas de solution pour l'interphone. Cela devrait être réglé dans l'été.</p>

Année Scolaire 2023-2024

	<p>L'interphone ne fonctionne pas. Il est nécessaire d'appeler l'école sur la ligne 05.59.61.01.96 pour qu'on puisse ouvrir la grille. Jusqu'au 19/06, l'école a fonctionné avec un téléphone portable qui ne captait pas toujours dans le bâtiment, d'où les difficultés qu'ont pu rencontrer les familles, les intervenants et les services de soins pour rentrer dans l'établissement. La ligne fixe est maintenant fonctionnelle. Les batteries des téléphones fixes sont à changer.</p>	<p>La municipalité précise qu'un second interphone doit également être installé rue des Pyrénées. Il est important d'amener son enfant à la grille au bout de la passerelle en cas de retard.</p>
<p>b) Bilan coopérative</p>	<p>Le solde à ce jour est de 1795 euros dont il faut déduire 450 euros de bus. Le solde de début d'année était de 4141 euros (ce solde inclut la participation des familles en début d'année et la subvention annuelle mairie). La subvention APE sera versée cette fin d'année scolaire pour l'année à venir.</p>	<p>L'équipe enseignante souligne l'importance des actions de l'APE pour financer les projets et la remercie pour les actions menées.</p>
<p>c) Bilan actions municipales</p>	<p>Budget fournitures : une demande d'augmentation avait été formulée lors du 1er conseil d'école suite à l'augmentation significative du prix des fournitures</p> <p>Prise en charge entrée piscine/bus cycle natation des quatre classes (sur 2023/2024 budget de 3976 euros / 4.37 euros par sortie et par enfant)</p> <p>Prise en charge séance cinéma de fin d'année (décembre)</p> <p>Subvention à l'association de l'école : votée en avril elle sera versée en septembre 2024. Elle sera de 900 euros. L'équipe enseignante précise que ce budget limite les possibilités de sorties à l'école. Un bus sur Pau : 200 euros. Cette subvention ne permet donc la subvention que d'un seul bus par classe sur l'année. Pas d'entrée spectacle, pas d'intervention en classe.</p> <p>Achat de meubles et aménagement des placards à la suite du déménagement : Le nouveau bâtiment n'était pas équipé de rangements et de placards. Les achats suivants ont dû être effectués pour permettre à chaque enseignant de ranger le matériel pédagogique de l'école Jean Moulin. Les placards des classes de Mme Coustille, Mme Pees Lalanne et Mme Loustau Chardez ont été équipés d'étagères métalliques et en bois. Les classes de M. Lavoine et Mme Pucheu ont été équipées de meubles bas.</p>	<p>Pas d'augmentation possible Budget fourniture + piscine : environ 10 000 euros.</p> <p>La municipalité précise que la subvention est de 8 euros par élève + 30 euros par classe. Elle propose à l'équipe enseignante de demander une subvention exceptionnelle sur un projet particulier pour l'année 2025/2026</p>

Année Scolaire 2023-2024

	<p>2 placards métalliques dans le bureau direction, 1 placard métallique bas dans le couloir 2 placards métalliques dans le SAS d'entrée pour le matériel d'arts plastiques. 1 meuble étagère dans la salle des maîtres pour le matériel pédagogique (manuel et livre) Reste : L'aménagement du placard sous l'escalier L'achat d'un bureau/armoire dans la classe de Mme Pucheu La pose des portes des meubles bas de la classe de Mme Pucheu L'achat d'une étagère dans la classe de Mme Loustau Chartez L'achat d'une étagère pour la BCD, les étagères de la BCD ayant été utilisées pour meubler les classes.</p> <p>L'équipe demande un meuble supplémentaire afin de pouvoir vider les cartons restant dans la salle des maitres. Elle réitère sa proposition pour récupérer l'étagère en bois actuellement sous le préau.</p> <p>L'équipe enseignante précise que certains meubles ont été achetés à titre personnel par les enseignantes afin de meubler leurs classes, et que ces meubles ne peuvent en aucun cas remplacer l'achat de meubles par la municipalité (2 bureaux informatiques, 2 meubles bas à bac, rangement à tiroirs transparents, 2 meubles étagères)</p> <p>Part du budget NEFLE pris en charge par la municipalité pour l'aménagement de l'ULIS</p>	<p>Voir avec Mme Loustau Chartez le meuble qu'elle veut et voir si un échange avec un meuble de la BCD est possible.</p> <p>Pour l'année prochaine, la mairie donnera un budget meuble à l'équipe enseignante qui prendra en charge le choix et la commande des meubles.</p> <p>La municipalité va communiquer le budget NEFLE alloué au dispositif ULIS.</p>
<p>d)Préparation du bureau des élections pour l'année 2024</p>	<p>Vote par correspondance. Membres du bureau de vote : Présidente : Madame PUCHEU Accesseur : Madame Bergeret</p>	

Année Scolaire 2023-2024

4. ORGANISATION RENTREE 2024		
a)Equipe enseignante	Pas de changement dans l'équipe. Les compléments de temps partiel ne sont pas connus à ce jour.	
b)Prévision effectifs et répartitions	A la rentrée de septembre 2024, il est prévu : 14 CP, 22 CE1 dont 2 ULIS, 16 CE2 dont 4 ULIS, 17 CM1 dont 3 ULIS, 20 CM2 dont 3 ULIS ce qui nous fait un effectif de 89 élèves. Répartition envisagée : En cours de discussion car les effectifs sont susceptibles d'évoluer (nouvelles inscriptions)	
5. PREVISION TRAVAUX A REALISER		
a)Programmé	<p><u>Réalisés depuis le dernier conseil :</u> Déménagement réalisé du jeudi 4 avril au jeudi 11 avril. Onduleur remplacé chez Mme Coustille le 18/06. Téléphone fixe installé le 18/06.</p> <p><u>En attente :</u> Interphone : son absence pose problème car les enseignants ne peuvent pas laisser leur classe pour aller ouvrir au portail et la directrice ne peut pas répondre au téléphone en toutes circonstances. Si pas de rétablissement, il ne sera plus possible de venir chercher son enfant en dehors des heures d'entrée/sortie/récréation. Store classe de Mme Coustille TBI à recalibrer (platine de fixation défectueuse ?) 2 toilettes bouchés chez les garçons à vérifier WIFI sur les tablettes à paramétrer Coupure d'électricité Inondation de la salle compteur électrique Moisissures dans le placard de la classe de Mme PEES LALANNE / plinthes et lino qui se décollent Poignée hall RASED à réparer</p>	<p>Enedis doit intervenir pour le compteur</p> <p>La mairie prend note des éléments en attente. L'interphone sera fonctionnel à la rentrée de septembre 2024.</p>

Année Scolaire 2023-2024

	<p>Nettoyage de la cour Aménagement de la cour Pose des clôtures Nouvelle entrée Boîte aux lettres</p>	
b)Demande	<p>Range vélos demandé lors du conseil d'école de juin 2023 ? L'équipe enseignante demande comment est organisé le nettoyage des salles : fréquence BCD, salle motricité, toilettes adultes ? En cas d'absence du personnel d'entretien, qui prend en charge ? Problème de la classe de CP non nettoyée plusieurs jours.</p>	<p>Achat de deux rails pour 8 vélos sera fait. La BCD est nettoyée une fois par semaine. La mairie va voir pour un nettoyage plus régulier de la BCD car elle est utilisée tous les jours. Organisation en cas d'absence à voir avec le personnel chargé de l'entretien.</p>
5. MAIRIE		
PEDT	<p>La municipalité a fait une présentation du PEDT. Celui-ci doit être signé par les différentes parties. Il sera diffusé avec le compte rendu du premier conseil d'école de l'année 2024/2025.</p>	
6. QUESTIONS PARENTS		
Surveillance récréation	<p><u>Les enseignants pourraient-ils circuler dans la cour pendant la récréation ?</u> A ce jour, la cour du bas et la cour du haut sont utilisées pendant les récréations du matin et de l'après-midi. 2 enseignants surveillent la cour du bas et 2 enseignants surveillent la cour du haut. Les positions des enseignants pendant les récréations sont discutées en conseil de maîtres par rapport à la sécurité et la visibilité des élèves dans la cour. A ce jour, une circulation n'a pas été décidée, des points stratégiques de surveillance ayant été privilégiés. Néanmoins, en fonction des circonstances, les enseignants peuvent être amenés à circuler dans la cour (gestion d'un conflit, chute, regroupement d'élèves...).</p> <p><u>Une maman s'inquiète du fait que son enfant joue seul pendant la récréation.</u></p>	

L'équipe enseignante invite les parents à se rapprocher des enseignants

Des parents précisent que les barrières ne sont pas assez hautes ou bougent facilement. Le portail est également ouvert en dehors des récréations ce qui remet en question la propreté dans la cour. Des morceaux de verres sont retrouvés derrière les tribunes.

La mairie voit comment sécuriser la zone des tribunes et les grilles. Le portail donnant accès à la cour du bas doit rester ouvert en dehors des temps de récréation car il n'y a pas d'interphone à cet endroit. Le portail de la cour du haut est fermé.

Sortie école :

Retard à l'ouverture du portail à 8h20.

L'équipe enseignante prend note de la remarque et veillera à ouvrir le portail à 8h20.

L'équipe enseignante précise que le portail est actuellement très mal placé, car loin du bâtiment de l'école. Elle réitère sa demande à la municipalité d'installer l'entrée en face du bâtiment de l'école comme il était prévu de le faire en octobre 2023. Cette entrée excentrée nécessite la mobilisation de 2 enseignants dans les cours le matin pour accueillir les élèves.

L'équipe précise également que l'arrivée des élèves après 8h30 pénalise ces deux enseignants et leurs élèves qui ne peuvent pas rejoindre leur classe à l'heure.

Des parents s'inquiètent de voir leur enfant sortir seul au portail après la classe.

En élémentaire, les enfants ne sont pas remis aux parents comme à la maternelle. Les enseignants accompagnent les élèves jusqu'au portail.

Suite à l'accident du 9 février, aucun plot, aucun passage piéton n'ont été marqué ou ajouté alors que la mairie s'était engagée lors du dernier conseil.

La mairie explique que c'est un point qui sera étudié dans le cadre du projet avec le CAEU.

En attendant, des jardinières vont être installées le long des places.

L'équipe enseignante et les représentants des parents d'élève demande la pose de plots pour sécuriser la zone du grillage dans la cour du fronton.

Pourquoi les poubelles se trouvent à côté de l'école ?

La mairie attend les résultats du sol pour pouvoir les enterrer.

Résumé de la réunion des travaux de la cour ? Seront-ils en place pour la rentrée 2024/2025 ?

Un projet de convention avec le CAEU pour la réalisation des travaux est en cours. Planning prévu : appel à candidature 17/06, candidatures retenues fin septembre, sélection des artisans en suivant, travaux d'octobre 2024 à octobre 2025 (uniquement pendant les vacances).

L'emplacement des grilles temporaires sera testé cet été avec les différentes animations.

A ce stade, pas de réponse concernant une date pour une clôture définitive.

Un parking au niveau de la gendarmerie avec mise à disposition d'une navette va être testé : objectif, supprimer le parking du fronton le mardi matin.

La garderie se fera-t-elle dans les nouveaux locaux à la rentrée ? Mail pour avoir les infos avant la rentrée ?

La garderie se fera à l'école Jean Moulin. Les horaires restent identiques.

Pour les maternelles c'est en cours de discussion.

La municipalité va informer par mail les familles

La directrice,

Le secrétaire